

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 5 août 2020 et à laquelle sont présents son honneur le pro-Maire, M.Garry adouceur, et les conseillers suivants.

M. Luc Sicard

Mme. Claudette Béland-Pleau

Mme Sandra Armstrong

Mme Kim Laroche

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant.

M. Eric Rochon directeur général est aussi présent.

M. le maire Gilles Dionne motive son absence

M. le conseiller M. Brian Boisvert motive son absence

**106-08-2020 OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposé par M. Brian Boisvert

Et résolu à l'unanimité.

Que la séance ordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du mois d'août 2020 soit ouverte.

**107-08-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par M. Luc Sicard

Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**108-08-2020 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 5 AOÛT 2020.**

Proposé par Mme Sandra Armstrong

Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 5 août 2020 au montant de 339,008.33\$

**109-08-2020 TESTS D'EAU**

Il est proposé par Mme Sandra Armstrong

et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract porte les frais de tests d'eau à 40\$ et cela en date du 5 août 2020.

**110-08-2020**

**DÉROGATION MINEURE CHEMIN PARADISE (LOT  
6 318 543)**

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les procédures légales ont été suivies concernant les dérogations mineurs;

**CONSIDÉRANT QUE** personne ne s'est opposée à la dérogation mineure demandée;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité Consultatif d'Urbanisme de cette municipalité recommande l'acceptation de cette dérogation;

**CONSIDÉRANT QUE** sur la demande du comité Comité Consultatif d'Urbanisme, les propriétaires du lot 6 318 543 ont déposé une copie de Promesse d'achat du lot 6 318 456;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Sandra Armstrong

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Mansfield-et-Pontefract approuve, pour le la réduction de la marge arrière de la résidence principale à 1.5 mètres au lieu de 10 mètres tel que prescrit au règlement de zonage municipal en vigueur pour la construction au lot 6 318 543.

**111-08-2020 SOUMISSION ACHAT BATEAU D'INTERVENTION AVEC  
REMORQUE**

Proposé par Mme Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité soumissionne un montant de 5,555.55\$ pour le bateau d'intervention avec remorque affiché en appel d'offres au centre des services partagés du Québec.

**112-08-2020 PROPOSITION COOPÉRATIVE HÉLIANTE**

Il est proposé par Monsieur Luc Sicard et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité accepte l'offre de service de la Coopérative Héliante consistant à offrir à la municipalité leur compétences dans la mise en œuvre de demandes de subventions pour des projets à déterminer par le conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract.

**113-08-2020 PAVAGE 2020**

Il est proposé par madame Kim Laroche et résolu que le conseil

Mandate M. Eric Rochon à procéder à l'appel d'offre pour le pavage des rues Louis, Mgr Pilon, Doyle, Grand-Marais et des Bucherons.

**114-08-2020 PROJET CINÉ-PARC**

Il est proposé par Madame Sandra Armstrong et résolu que le conseil s'engage en collaboration avec la MRC de Pontiac à organiser une représentation d'un film sur sa propriété du 312 rue Principale.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.**

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 108 et 112.

**ET J'AI SIGNÉ CE 6 AOÛT 2020.**

\_\_\_\_\_  
Eric Rochon,  
Secrétaire-trésorier.

**115-08-2020                      LEVÉE DE LA SESSION.**

Proposé par Mme Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20 : 29 heures.

.....  
M. Gilles Dionne  
Maire

.....  
M. Eric Rochon.  
Secrétaire-Trésorier.